

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	26 (1938)
<b>Heft:</b>	526
 <b>Artikel:</b>	Petit courrier de nos lectrices
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263062">https://doi.org/10.5169/seals-263062</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

deste ouvrier, une déléguée timide, ou un personnage important, en lui donnant l'impression d'être particulièrement accueilli et reçu. Dans son discours prononcé le 14 juin, le directeur du B. I. T. lui-même a rendu hommage à son épouse, les lieux personnels avec tant d'amis de toutes nations lui ayant aidé, a-t-il dit, dans sa tâche, *more than anything else except the constant encouragement and sympathy of my wife, especially in moment of difficult decision...* Cette remarque fut chaleureusement applaudie dans la vaste salle, comme un témoignage magnifique à l'égard de cette femme, qui, se trouvant dans une situation sociale lui permettant de déployer tous ses talents, a su sans se lasser s'acquitter de cette lourde tâche, avec tant de bonne grâce, d'intelligence et d'énergie.

D. S.

(Le deuxième article au prochain numéro).

## Deux réunions féminines internationales à Genève

Le mois de juin et la session régulière à cette époque de la Conférence Internationale du Travail amènent toujours dans notre ville un mouvement féminin international, que mettent à profit les grandes organisations pour convoquer leurs réunions statutairement prévues pour cette date. C'est ainsi que à huit jours de distance, nous avons eu deux importantes sessions dont un bref compte-rendu intéressera certainement nos lectrices.

### Comité de Liaison

Ce Comité, qui groupe et coordonne les efforts communs de 11 Associations féminines internationales, s'est réuni le 7 juin dans les nouveaux locaux somptueusement aménagés de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, face au Mont-Blanc et au mouvement du lac. Plusieurs Anglaises avaient fait le voyage tout exprès, et leur présence jointe à celle des Suisses, Américaines et Tchécoslovaques qui représentent habituellement à Genève des Associations féminines, contribua à donner à cette réunion un caractère vraiment international.

Deux questions essentielles ont occupé les débats d'ordre administratif: la coopération de ces Associations avec le Comité d'Experts de la S. d. N. pour le statut de la femme, et la meilleure méthode pour assurer à celui-ci les renseignements d'ordre pratique, les détails sur les situations de fait, qu'il lui sera plus difficile de se procurer que les textes législatifs sur les situations de droit; puis les conditions d'admission aux Assemblées de la S. d. N. des représentantes des organisations privées, ces conditions d'admission ayant l'an dernier soulevé un mécontentement général bien justifié. La princesse Radziwill, qui assure à la S. d. N. la collaboration avec les organisations privées avait bien voulu assister à cette séance, où fut exposé en détail un memorandum préparé par les membres du Comité de Liaison.

D'autre part, des aperçus furent apportés sur les questions à l'ordre du jour de la Conférence Internationale du Travail et qui intéressent spécialement les femmes: Mme Lucy Schmidt (B. I. T.) fit un excellent exposé, dont la discussion fut malheureusement écourtée faute de temps, de la façon dont se pose la question de l'enseigne-

me veut aussi voter? Se mêlera-t-elle de faire de la politique maintenant? Elle ne comprend rien à la vie publique; qu'elle reste dans son foyer à s'occuper plutôt de son ménage et du soin de ses enfants!».

Comme ceux raisonnant ainsi comprennent mal le rôle que la femme entend jouer dans la vie publique. N'est-ce pas précisément pour mieux préserver son foyer de la faim, mieux aider son mari, ses frères, donner une meilleure éducation à ses enfants, que la femme veut voter. Rendre au monde belliqueux la paix, voilà le véritable rôle de la femme. Aidons donc nos sœurs à conquérir leurs droits de citoyennes, l'homme n'auroit qu'à y gagner. Quel que soit le milieu social d'où vient la femme, elle se fera toujours la grande championne de la paix, d'œuvres sociales, de bienfaisance, etc. Egoïsme bien masculin que de se croire moralement ou socialement supérieur à elle. N'a-t-elle pas déjà suffisamment prouvé qu'elle est l'égale de l'homme dans tous les domaines... pour obtenir les mêmes droits que celui-ci. Il n'y a plus que quelques pays en Europe — et parmi eux le nôtre — où la femme n'a ni le droit de vote ni celui d'être élue; où les lois sont faites par les hommes et pour les hommes.

La femme travaille, elle, dans l'usine, dans le bureau; elle lutte pour son existence, pour celle des siens. Une mère, une éducatrice, est aussi utile et son travail aussi fécond que celui de l'homme... Devant une telle supériorité humanitaire il appartient donc à la femme de préparer les armes pour la civilisation future, et à l'homme de lui accorder les droits politiques que sa situation dans le monde lui donne...

## Petit Courrier de nos Lectrices

**Recluse (Genève) à une moraliste perplexe (Genève)** (N° 525). — C'est très difficile de discuter sur les loteries, tant décriées et... tant admirées. Peut-être est-ce le seul moyen de remplir la caisse des œuvres de bienfaisance (j'en doute); le but est peut-être louable, mais que pensez-vous, par exemple, de cette femme de condition modeste qui, pour acheter pour 50 fr. de billets, n'hésite pas à restreindre le budget alimentaire de toute sa famille? Et de cet ouvrier qui sacrifice ses économies (300 fr.) avec l'espoir de devenir riche? Vous me direz qu'il faut être raisonnable, et je suis d'accord; mais mettons-nous à la place de ceux qui ont de la peine à vivre et qui voudraient sortir de la misère ; ce sont les investigateurs de la loterie qui sont à blamer et non leurs victimes. Bien que revêtue du manteau de la « Bonne Oeuvre », la loterie n'est, à mon avis, qu'un attrape-vingtards. Du reste, quand on veut faire du bien aux pauvres, il faut donner de tout son cœur ; si on donne en carrant l'espoir d'en obtenir un intérêt personnel, ce n'est plus de la charité, mais de l'égoïsme. Continuez donc, chère Madame, à être « vertueuse » et Monsieur votre mari finira par vous en remercier!

**Une deuxième moraliste perplexe à la première** (N° 525). — Madame, je suis d'accord

avec vous... en principe, mais il y a dans l'application de ce principe des choses qui me gênent. Par exemple, si nous trouvons que gagner de l'argent par pure chance, sans l'avoir mérité par son travail, est immoral, ne devons-nous pas alors agir de même vis-à-vis de toutes ces petites loteries, tombolas, etc., etc., que presque chacune des Sociétés dont nous sommes membres organisent autour d'un abat-jour, d'un coussin, d'une pochette, etc.? car au point de vue principe, il est tout aussi immoral d'emporter un coussin sans l'avoir payé ni son prix, simplement parce que vous avez eu de la chance! Et ces petits « trucs » que j'ai vu employer parfois, dans des ventes de charité, comme par exemple de faire deviner le nom d'une poupee, au lieu de la mettre en loterie, seraient, au point de vue du principe, tout aussi blâmables, ne le pensez-vous pas?

**Emancipée à Timide** (N° 523). — J'aurais voulu répondre plus tôt à votre question, mais je n'en ai pas eu le temps, parce que je prépare des examens. Tout de même, je tiens à vous dire que je vous comprends parfaitement. J'ai gardé un souvenir affreux d'une réunion organisée par des vieilles dames, soi-disant pour prendre contact avec nous, des jeunes. D'abord, elles étaient assises toutes ensemble, nous laissant toutes ensemble à l'autre bout du salon; elles buvaient du thé en causant entre elles pen-

dant que nous buvions silencieusement du sirop parce que nous n'osions rien dire, et pour finir, l'une d'entre elles nous a fait un sermon sur nos devoirs et nos droits. Ça a suffi pour me dégoûter à toujours de ces séances de vieilles dames, où l'on ne me reverra... que lorsque je serai une vieille dame moi-même.

**Timide** (N° 523) à **Traité d'Union** (N° 524) et à **Suzy** (N° 525). — Je vous suis bien reconnaissante, Mesdames, d'avoir répondu à ma question, mais je dois vous avouer que je ne vois pas très bien comment suivre vos conseils. Vous m'encouragez à me mêler à celles que vous appelez mes amies et que j'appelle, moi, des vieilles dames, en me disant que j'en retirerai profit et des enseignements utiles : mais si ce qu'elle décrite m'ennuie tellement, que pourrais-je en retirer? Qu'est-ce que je sais du Code pénal, et de la démocratie, et de l'éducation civique des femmes ? et en quoi cela me touche-t-il ? Ce que j'aime, ce sont des questions pratiques, les enfants (oh oui surtout !), et le jardinage et les cours de montagne... et c'est tout cela que j'appelle « amusant » (puisque Mme Trait d'Union me l'a demandé). Mais je comprends bien que cela n'amuserait pas ces vieilles dames davantage que leurs séances ne m'amusent, moi. Et pourtant je voudrais faire plaisir à tante Marguerite qui est gentille pour moi en apprenant à m'y intéresser. Mais comment ?

## Les „Camps féminins“ de Vaumarcus

Comme chaque année, différents camps de vacances auront lieu sur cette colline de Vaumarcus, qui a déjà servi de cadre à tant de manifestations à but social, spirituel ou religieux, dont l'empreinte s'est fortement marquée dans le souvenir des participants.

On nous prie d'indiquer ci-après les camps féminins prévus pour cet été, ce que nous faisons bien volontiers, sachant toute la somme de bonne volonté mise en œuvre pour l'organisation de ces camps, le but élevé qu'ils poursuivent, et l'esprit qui y règne, ainsi que les résultats qu'ils

ment professionnel et de la préparation technique, et M. Weaver (B. I. T.) parla devant un auditoire trop restreint des contrats de travail pour indignées, dont une clause singulière concernant les femmes avait soulevé les protestations des Associations féminines. Enfin, lors d'un charmant et gai dîner par petites tables, offert par le Comité de Liaison aux femmes déléguées à la Conférence du Travail, Mme Thibert fit un magistral tableau du travail considérable accompli par le service du B. I. T. qu'elle dirige, sur le statut économique de la femme, cette enquête complétant celle entreprise par la S. d. N. sur le statut civil et politique.

### Comité pour la Paix et le Désarmement

Une vingtaine de personnes ont participé aux travaux de ce Comité (bien connu de nos lectrices, puisque son siège est à Genève, et que notre journal a fréquemment l'occasion de mentionner son activité) et parmi elles, plusieurs de nos amies étrangères, telle Mme Rosa Mamis, venue tout exprès d'Amsterdam, Mme Dreyfus-Barney, arrivée de Paris, Miss Heneker, débarquée du Canada via Londres...

Bien que beaucoup de besogne ait été abattue en une seule journée sous la présidence énergique de Miss Dingman, il a malheureusement fallu renoncer à la partie de l'ordre du jour qui intéressait surtout les participantes, soit à un échange de vues sur la situation politique internationale actuelle. Les affaires administratives ont pris beaucoup de temps: rapport de la présidente, finances, cooptation par le Bureau d'une nouvelle trésorière, en la personne d'une Genevoise, Mme Thelin, que nous tenons à remercier ici d'avoir accepté cette lourde tâche, plan pour la prochaine Conférence d'études fixée à Washington en janvier 1939, projet de voyages aux Indes de Miss Dingman, proposition de révision des buts et titre du Comité, adoption des deux

résolutions que nous citons plus haut contre les bombardements aériens et en faveur des réfugiés... il y avait là de quoi remplir une journée de plus de 8 heures! De plus, la séance fut coupée par un lunch très fréquenté, où l'on eut le privilège d'entendre Miss Nell Hinder, une jeune Australienne au service de la Municipalité de Shanghai, parler de la situation d'une ville bombardée avec une nette évocation et une chaleur de cœur communicative, qui permirent à ses auditeurs de réaliser mieux encore le travail admirable qu'elle accomplit là-bas pour la protection des travailleurs chinois. E. Go.



## Les Expositions

### Exposition Marcelle van Berchem Athénée, Genève

Mme van Berchem, dans son exposition d'huiles et de dessins, présente des paysages, des fleurs et natures mortes, mais surtout des portraits très étudiés, celui par exemple de Mme R. T., d'autres sur un fond de jardin, sous une colonnade, qui respirent l'été. Certains sont signés de la peinture hollandaise.

Et puis, il y a les demeures familiales: Fronetex, Grange-Gaby, la maison Naville à Vervier — vieilles maisons de campagne de Genève et de la Savoie, vieux parcs suggestifs de calme et de sérénité. Nous avons beaucoup aimé la grande fraîcheur de coloris de l'Azalee avec l'averse, la grâce du Bouquet de fleurs et fougères et Thérèse au jardin.

PENNELL.

### L'exposition de l'Ecole professionnelle et ménagère (Genève)

S'il faut, cette fois, aller la chercher un peu loin, on n'en est que mieux récompensé, lorsqu'on a fait le tour de ces salles claires et fleuries, rue de l'Ecole, pour visiter l'exposition annuelle de travaux d'élèves.

Comme toujours, on y retrouve, dans tous les genres et dans les diverses classes, cette probité dans la technique à laquelle s'allient très souvent l'élegance, l'habileté, et même la virtuosité, sans oublier l'invention et le goût.

Cours pratiques dont les résultats sont des raccommodages, des vêtements d'enfants; cours de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> année où, déjà, s'épanouit dans les robes, manteaux, broderies et applications, une certaine personnalité; enfin, dans les classes de perfectionnement, les élèves avancées, prêtes à l'exercice de leur métier, présentent une grande variété de robes, corsages, costumes: robes de ville, belles robes du soir, et pour cérémonies, dont charmante surprise! — une toilette de mariée. Et puis, il y a la salle avec les riches nappages aux points savants, et les coussins brodés en tapisserie et toute la recherche d'ornementation qui sert aujourd'hui pour le vêtement, la lingerie, le home attrayant. Vraiment, quand on sort de là, on se rend bien compte de la somme d'application, d'adresse et d'imagination que tout cela représente et de la valeur de l'enseignement reçu.

M.-L. P.



A l'Exposition Marcelle van Berchem :  
Quatre sœurs

—

### Un fou erie: « Vive la paix »

*Sous ce titre d'une cruelle ironie, Mme Geneviève Tabouis, rédactrice pour la politique étrangère au grand journal parisien L'Oeuvre (et qui vient d'écrire par parenthèse un ouvrage intitulé Le chantage à la guerre dont la lecture serait salutaire aux chancelleries de plusieurs pays) commente ainsi un incident qui s'est produit lors de la dernière session du Conseil de la S. d. N. à Genève.*

L'ouverture de la dernière séance publique du 10<sup>me</sup> Conseil commença par un incident grotesque: alors que les délégués prenaient place autour de la table du Conseil, un brave Suisse, pair très excité, se pencha du balcon de la salle en criant ces mots: « Vive la paix! Vive la S. d. N.! Vive la Fédération européenne! » Aussitôt on s'écria: « c'est un fou! » Les huissiers s'emparèrent sans ménagements de ce brave Suisse et l'emmenèrent au poste.

A la table du Conseil, les ministres disaient en souriant mélancoliquement: « Il a crié: « Vive la paix! Vivent les Etats-Unis d'Europe! » et on le met en prison... Dans quel temps vivons-nous!... »

—